

COMPIÈGNE, le 11 décembre 2023

À l'attention des Maires de l'ARC

CABINET DU MAIRE - PRÉSIDENT

Direction de l'évènementiel

Réf : SM -

Objet : **Candidates Reine du Muguet 2024**

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Chaque année, la Fête du Muguet de Compiègne rencontre un véritable succès. Cette fête très populaire, attire des milliers de personnes et rayonne au-delà de Compiègne.

Cette année, l'élection aura lieu le **samedi 23 mars prochain**, à l'Espace Jean LEGENDRE.

Nous aimerions que chaque Maire présente une jeune fille de sa commune.

Les critères à respecter pour être candidate sont les suivants :

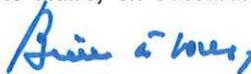
- Avoir entre 18 ans (le 1er mai 2024) et 23 ans dans l'année de l'élection et être de nationalité française,
- Être célibataire, sans enfant,
- Pouvoir justifier d'une résidence dans la ville de Compiègne, dans l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne, ou dans un rayon de 15 kilomètres autour de Compiègne,
- Mesurer au minimum 1,63 mètre, debout, sans talons,
- Être présentée par un commerçant, une association ou une entreprise de Compiègne,
- Ne jamais s'être exhibée dans des clichés à caractère pornographique ou xénophobe,
- Ne pas avoir fait, ni faire l'objet de poursuite ou de condamnation pénale.

Les jeunes filles peuvent avoir des renseignements en contactant la Direction de l'Évènementiel au 03 44 23 47 80 ou par mail corinne.valere@mairie-compiegne.fr.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette sollicitation, nous vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

L'adjointe au Maire de Compiègne
Chargée des fêtes et de l'évènementiel,


Evelyse GUYOT



Le Président,


Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise